

1 feuille par
enfant

ANNÉE SCOLAIRE 2024 - 2025
FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET D'INSCRIPTION
RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE MUNICIPALE
Il est important que toutes les rubriques soient renseignées.

MAIRIE, 1 place Saint Martin MOUTIERS
02.99.96.22.88
mairie@moutiers.bzh

REPONSE OBLIGATOIRE
Retour avant le 14 JUIN 2024 A LA MAIRIE

RENSEIGNEMENTS

Enfant :

Nom : Prénom :
Date de naissance : Classe à la nouvelle rentrée :

Adresse du foyer :

Parent 1 :

Nom et prénom :
Adresse (si différente du foyer) :
.....
Tél. domicile :
Tél. portable :
Tél. travail :
Mail :

Parents 2 :

Nom et prénom :
Adresse (si différente du foyer) :
.....
Tél. domicile :
Tél. portable :
Tél. travail :
Mail :

En cas de changement de vos coordonnées en cours d'année, merci de nous en informer.

PAIEMENT DES SERVICES RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE

Tarifs cantine et garderie (délibération du 14 mai 2024)

Repas enfant : 4.75 €	Garderie 7h15 à 7h30 : 0.30 €
Repas adulte : 8 €	Garderie 7h30 à 8h30 : 1.25 €
	Garderie 17h à 18h : 1.25 €
	Garderie 18h à 18h30 : 1.25 €
	Après 18h30 : 3.00 € par ¼ d'heure

☞ Adresse de facturation (si différente de l'adresse du foyer).....
.....

Mode de paiement choisi : *(une facture est transmise mensuellement)*

- Prélèvement automatique (joindre un RIB)
 Autres : chèques, espèces, virements, ... (voir modalités de règlement sur la facture)

GARDERIE MUNICIPALE

Garderie municipale
6 rue des Ecoliers - 35130 MOUTIERS

Tél en cas d'urgence : 06.16.24.06.40
Matin : Marie-Claude / Soir : Evelyne

En dehors des parents, merci d'indiquer les personnes à prévenir en cas de nécessité et autorisées à récupérer l'enfant dans la salle de garderie :

NOM et Prénom :
Adresse :
Téléphone(s) : /

NOM et Prénom :
Adresse :
Téléphone(s) : /

Tournez la page SVP

RESTAURANT SCOLAIRE

Un seul interlocuteur : Mme BLIN Marie-Claude au 06.27.77.11.54

A partir de septembre 2024, votre enfant mangera à la cantine selon le rythme suivant :

CHOISIR 1 SEULE PROPOSITION

<p><u>1 - INSCRIPTIONS TOUS LES JOURS SCOLAIRES</u> : lundi, mardi, jeudi et vendredi</p> <p>Je coche la case suivante et retourne l'imprimé <input type="checkbox"/></p>	<p><u>2 - INSCRIPTIONS CERTAINS JOURS DE FAÇON REGULIERE SUR L'ANNÉE</u></p> <p>Cochez les jours concernés :</p> <p><input type="radio"/> Lundi <input type="radio"/> Jeudi <input type="radio"/> Mardi <input type="radio"/> Vendredi</p>
<p><u>3 - INSCRIPTIONS DE FAÇON OCCASIONNELLE</u></p> <p style="text-align: center;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>Dans ce cas, vous validez l'inscription sur le tableau affiché à l'entrée de l'école ou vous informez Mme BLIN par téléphone. Toute inscription doit être faite AU PLUS TARD le jour du repas <u>AVANT 8H30</u>.</p>	<p><u>4 - JE NE FAIS PAS D'INSCRIPTION A LA CANTINE</u></p> <p>Je coche la case suivante et retourne l'imprimé <input type="checkbox"/></p>

Pour ces 4 rythmes, vous pouvez en cours d'année changer l'organisation en prévenant Mme BLIN.

Tout repas non annulé au plus tard le matin à 8H30 sera dû. En cas d'oubli d'inscription, nous ne pouvons garantir un repas identique à ceux inscrits. La commande des repas est identique au nombre d'inscription.

Personne à joindre, sur le temps du midi (entre 11h45 et 13h45), en cas de nécessité :

Ordre de priorité	Noms, Prénoms, liens de parenté	Numéro tél.domicile	Numéro tél.travail	Numéro tél.portable (ou autres)
1				
2				
3				

Votre enfant présente-il des allergies alimentaires ? oui* Non Précisez :

***IMPORTANT : Une fiche complémentaire est à demander et à compléter auprès de Mme BLIN Marie-Claude accompagnée d'un certificat médical**

Délégation de pouvoir en cas d'urgence :

Je soussigné(e)..... père – mère – tuteur légal* autorise les encadrants et le personnel du restaurant municipal de Moutiers, à prendre, en cas d'urgence, toutes décisions de transport, d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale nécessitées par l'état de santé de mon ou mes enfants.

Cette autorisation est valable en cas d'impossibilité, soit de me joindre (ou de joindre mon conjoint), soit d'obtenir l'avis de notre médecin de famille : Dr..... Tél :/...../...../...../.....

DIVERS :

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,..... père – mère ou tuteur légal* :

autorise n'autorise pas (*Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement*)

les encadrants et le personnel municipal à prendre mon enfant en photo pour les afficher au restaurant municipal et pour les publier dans les journaux et bulletins municipaux.

Fait à Le

→ Signatures (père, mère ou responsable légal de l'enfant) :

Rappels

Tout repas non annulé le matin (auprès de Marie-Claude seulement !) avant 8h30 sera facturé. Pour les inscriptions occasionnelles, l'inscription doit être faite **AU PLUS TARD** le jour du repas **AVANT 8H30** sur le tableau affiché à l'entrée de l'école ou vous informez Mme BLIN par téléphone.

Cantine : Marie-Claude au 06.27.77.11.54

Garderie : 06.16.24.06.40 (Marie-Claude ou Evelyne)

Pour toutes questions administratives, ou concernant un règlement, une modification de vos coordonnées,...Vous pouvez contacter la mairie au 02.99.96.22.88 ou par mail : mairie@moutiers.bzh

Protection des données :

La réglementation concernant la protection des données personnelles a évolué, avec l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le 25 mai 2018. La fiche de renseignements relative à l'inscription de vos enfants aux établissements scolaires et aux divers services proposés par la commune de MOUTIERS est un traitement de données personnelles, dont le Maire est responsable de traitement.

*Les informations personnelles collectées vous concernant nous permettent d'assurer la **gestion de l'ensemble des services en matière d'affaires scolaires, périscolaires, extrascolaires et de la petite enfance (inscription, suivi et facturation, mise à jour des données)**. Il s'agit d'une contrat.*

*Les données collectées sont communiquées aux **agents des services administratifs de la commune, aux agents des services de l'éducation nationale chargés de la circonscription concernée, et aux agents du Conseil départemental.***

Ces données seront conservées pendant 1 an / la durée de fréquentation de l'école par l'enfant.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, vous opposer ou exercer votre droit à la limitation du traitement en vous adressant à la Mairie de MOUTIERS – 1 place Saint Martin 35130 MOUTIERS

Pour toute question, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou dpd@cdg35.fr

En cas de manquement à ces obligations, vous pouvez saisir la CNIL.